Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 15/07/2026

LA VIE CLAIRE rappelle Truite fumée bio

- Noms des modèles ou références concernés : **TRUITE FUMEE BIO 3/4 TR 130G**
- Marque : **La Vie Claire**
- **GTIN 3266191012650 Lot 2628024 Date limite de consommation 29/07/2026**
- Conditionnements : **Etui plastique contenant une plaquette carton aluminisée poids net : 130g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/07/2026 au 15/07/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR01333001UE**
- Informations complémentaires : **Fumée au bois de hêtre et de chêne. salée à la main 3-4 Tranches**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins La Vie Claire**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0472678008**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre